



Paris, le 29 novembre 2011

## POLLUTEC HORIZONS 2011 :

### 40% du gisement des lampes usagées entre les mains des PME qui manquent de solutions de collecte

À l'occasion de Pollutec Horizons 2011, Récyllum, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées, sensibilise et aide les entreprises qui méconnaissent encore leur gisements de lampes usagées et les solutions de collecte dont elles disposent. Une nouvelle enquête<sup>1</sup> menée par Récyllum montre que 80% des entreprises qui déclaraient ne pas avoir mis en place le recyclage de leurs lampes en 2008<sup>2</sup> seraient passées à l'acte. Le déploiement de solutions de proximité qui permettent de collecter les quantités de lampes détenues par les PME porteraient donc ses fruits. C'est très encourageant, mais force est de constater qu'un nombre encore non négligeable d'entreprises de plus de 100 salariés n'ont toujours pas de solution, sous estimant leur gisement de lampes usagées.

#### Les entreprises françaises sous-estiment leur gisement de lampes usagées

50% des lampes usagées proviennent des entreprises dont 40% des PME et 10% des gros industriels, tertiaires et administrations. Lors de l'enquête téléphonique menée en 2008 par Récyllum auprès de 10.000 entreprises de plus de 100 salariés, 93% des entreprises contactées déclaraient avoir une solution de collecte : collecteurs de déchets (42%), prestataires de maintenance (28%), distributeurs (23%), déchèteries (7%). En 2011, Récyllum a souhaité rappeler les 600 entreprises qui n'avaient pas de solutions 3 ans plus tôt. 80% des entreprises interrogés déclarent faire recycler leur lampes via : leur distributeur (44%), un prestataire de collecte privé - collecteur de déchets ou déchèterie professionnelle - (36%) ou leur prestataire de maintenance (16%). 42 % des entreprises n'ayant aucune solution de collecte se justifient par l'absence de volume. Les volumes sont ainsi souvent sous estimés du fait même de l'absence de mise en œuvre de la collecte.

*"Si nous constatons que 80% des sociétés sans solutions en ont maintenant une, témoignant ainsi de l'efficacité de la démarche pédagogique de Récyllum, il est fort à parier qu'une quantité non négligeable de sociétés de plus de 100 salariés restent à ce jour sans solution. Elles ne doivent pas sous estimer leur gisement, et ne pas hésiter à nous contacter pour que nous les aidions à trouver la solution qui leur convient !"* Vanessa Montagne, Directrice des partenariats et du Développement.

Récylum a notamment mis en place de nouvelles solutions de collecte de proximité, même de faibles volumes, vouées à se développer très fortement notamment dans le tertiaire. Ainsi, toute entreprise, quelles que soient sa taille, son activité, son gisement de lampes usagées, peut désormais trouver une solution adaptée.

<sup>1</sup> Enquête réalisée d'août à octobre 2011 auprès de 623 entreprises françaises de plus de 100 salariés

<sup>2</sup> Enquête réalisée de mai à juillet 2008 auprès de 12 500 entreprises françaises de plus de 100 salariés tout secteur d'activité confondu



## Récyllum comble le manque d'offres en lançant le service Lumibox®/Tubibox® destiné aux PME/PMI

Simple de mise en œuvre, la petite boîte de collecte que l'on trouve dans des milliers de commerces de proximité entre maintenant dans les PME/PMI grâce aux collecteurs de déchets et au Vépécistes en fournitures de bureaux.



### De nombreux collecteurs de déchets :

De manière à faciliter la collecte des lampes dans le tertiaire en zone urbaine et capter les petits flux, certains collecteurs agréés proposent le service Lumibox®/Tubibox® aux entreprises désirant bénéficier d'un service de collecte pour leurs propres lampes et celles de leur collaborateurs.

« PME de 82 salariés, notre gisement annuel de tubes fluorescents usagés est d'environ 40 à 50 kg. Pour leur collecte, nous faisons appel à la société SNT qui prend également en charge nos cartouches d'encre et bientôt nos DEEE. Nous sommes très satisfaits du service Tubibox, très simple et pratique, qui nous permet de stocker nos tubes néons usagés dans des contenants en carton de petite taille, et de bénéficier d'un enlèvement rapide sur rendez-vous. La gratuité de la collecte des Tubibox est également très appréciable. »  
Christophe Carameaux, animateur Amélioration Continue Qualité Environnement de la société Dislaub (10).

### Chez les Vépécistes :

Plusieurs distributeurs de fournitures de bureaux et de lampes par correspondance, partenaires de Récyllum (*Fiducial, JM Bruneau et Lyreco*), proposent le service Lumibox®/Tubibox®. Livrées et enlevées, ce service permet pour quelques euros de ne pas avoir à rapporter les lampes à un point de collecte (*distributeur, grossiste, déchèterie ...*). L'association avec Récyllum permet également d'optimiser les moyens mis en place pour minimiser son traitement.

**Rendez-vous hall 6, allée N, stand 249**

### Contacts presse

Récyllum, Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • [oplantard@recylum.com](mailto:oplantard@recylum.com)

Thomas Marko & Associés :

- Laure Kuntzinger • Tél. : 01 44 90 83 40 / 06 18 95 97 44 • [laure.k@tmarkoagency.com](mailto:laure.k@tmarkoagency.com)

- Daphné Mortal • Tél. : 01 44 90 87 42 • [daphne.m@tmarkoagency.com](mailto:daphne.m@tmarkoagency.com)

Récyllum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées, et d'informer les professionnels et les particuliers. Pour en savoir plus : [www.recylum.com](http://www.recylum.com) – 0810 001 777 (prix d'un appel local)